



La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

Castors
Une paire de gardiens à choisir
Page C1

Ambulances
L'Estrie perd sa centrale d'appels
Page A3

SHERBROOKE / MARDI 27 AOÛT 2002 / 93^e ANNÉE / NO 160

65¢ plus taxes, (Floride 1.75\$)

Une piste dans l'affaire Boisvenu

René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

L'enquête concernant la disparition, puis le meurtre crapuleux dont a été victime Julie Boisvenu en juin dernier, conduit les enquêteurs du Service de police de Sherbrooke vers la Gaspésie et le Nouveau-Brunswick.

Dès 7h30 ce matin, quatre enquêteurs du SPS devaient s'envoler à bord de l'avion de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour ces régions de l'Atlantique.

Trois enquêteurs affectés au dossier du meurtre de Julie Boisvenu doivent débarquer à Gaspé pour rencontrer 11 témoins reliés à cette affaire. L'autre enquêteur se rendra à Moncton pour rencontrer une personne qui se trouvait à Sherbrooke dans la nuit du 23 juin 2002, nuit de l'enlèvement de Julie

Boisvenu. On se souvient que la jeune femme de 27 ans avait été retrouvée sans vie en bordure du chemin Rivard dans l'arrondissement de Brompton une semaine exactement après sa disparition, soit le 29 juin.

«Les personnes que nos enquêteurs vont rencontrer n'étaient pas nécessairement à Sherbrooke la nuit de l'enlèvement. Par contre, ces gens pourraient détenir des informations qui pourraient faire progresser l'enquête», mentionne le porte-parole du SPS Michel Martin.



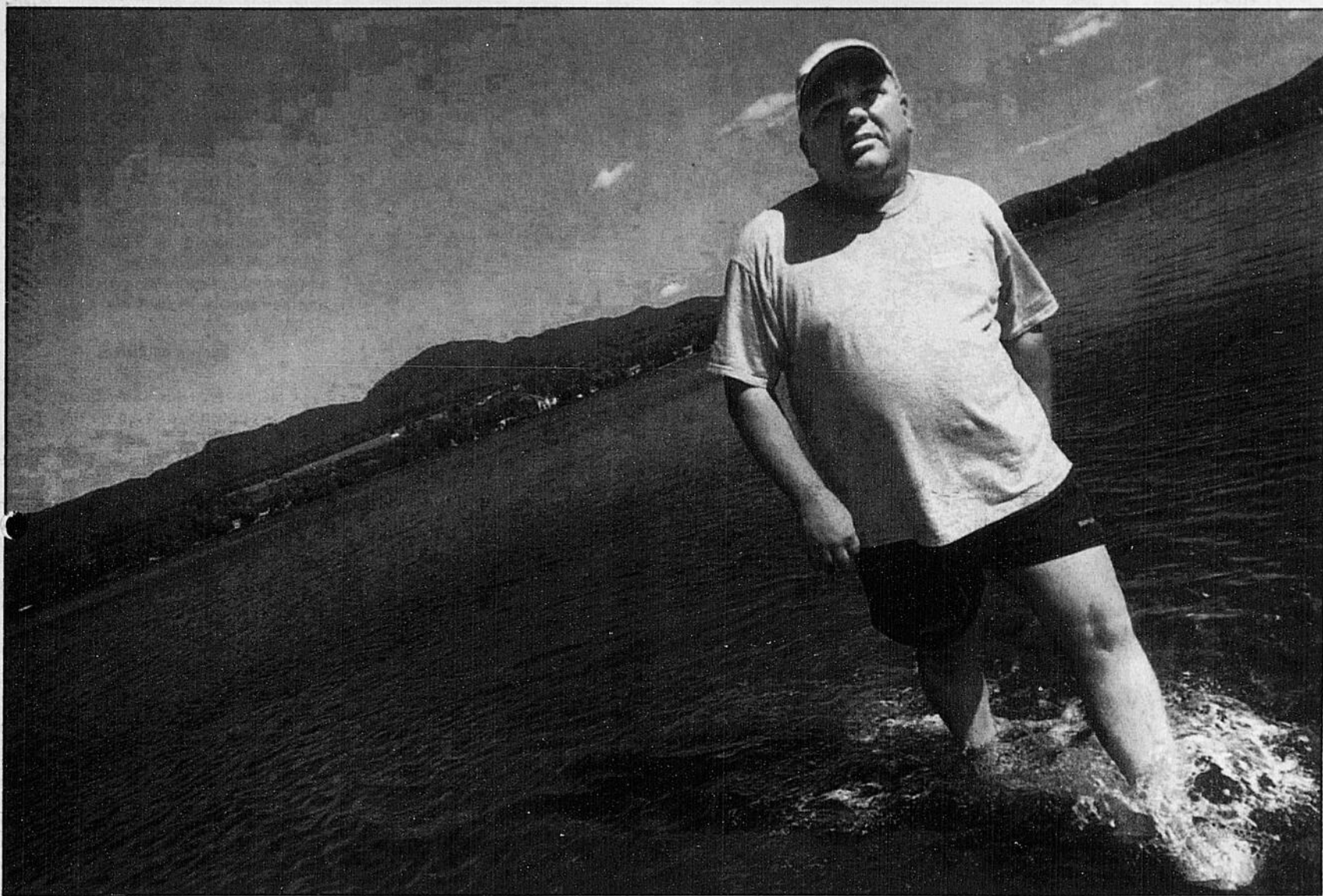
Julie Boisvenu

Les enquêteurs du SPS seront assistés à Gaspé par un confrère de la Sûreté du Québec, alors qu'au Nouveau-Brunswick, c'est un enquêteur de la GRC qui se joindra à l'enquêteur sherbrookoise.

«Pour l'instant, ce ne sont que des témoins, mais tout demeure possible. Rien ne nous laisse croire qu'il pourrait y avoir ou non des arrestations. Ces gens pourraient savoir certaines choses. Ce sont diverses vérifications qui nous ont menés vers ces régions. Les morceaux du casse-tête se trouvent en Gaspésie et à Moncton et nous allons tenter de les trouver pour faire avancer l'enquête. Nous sommes sur une

Voir **UNE PISTE DANS L'AFFAIRE BOISVENU** en page A2

LA TRAGÉDIE DU LAC D'ARGENT NE S'OUBLIE PAS...



Imacom, Jocelyn Riendeau

Alain Pouliot est retourné sur les lieux de la tragédie qui avait fait 40 morts lorsqu'un autobus avait plongé dans le lac d'Argent, à Eastman, en août 1978.

«Ça brasse des émotions, je vous assure...»



EASTMAN

Alain Pouliot scrute silencieusement les eaux du lac d'Argent dans lequel il vient de poser les pieds de façon courageuse. Sa gorge se noue et il se met à frissonner en dépit des chauds rayons de ce dernier lundi magnifique du mois d'août. «Ça brasse des émotions, je vous assure...», soupire-t-il sans même relever les yeux.

Alain Pouliot n'a soudainement plus rien de Big Daddy, ce joyeux luron à la voix d'or que l'on surnomme le 'juke-box' humain et qui promène son répertoire de 750 chansons dans les différents bars et salles de spectacles du

Québec depuis nombre d'années.

Tout à coup, Alain Pouliot n'est plus un artiste et il n'a plus 48 ans. Il n'en a que 24 et en ce soir du 4 août 1978 il revient du théâtre *La Marjolaine* d'Eastman à bord d'un autobus bondé de 46 autres passagers. Ce fut un vrai beau spectacle, que tous ont apprécié, particulièrement les 24 membres de la Fraternité des malades et des personnes handicapées d'Asbestos, pour qui on avait organisé cette sortie. Comme il n'y a que 46 places assises dans le vieux bus, Alain Pouliot, qui est un des quinze accompagnateurs bénévoles, tiendra compagnie au chauffeur, debout à l'avant de l'autobus.

Les freins cèdent

À peine engagé sur le chemin du retour, Alain Pouliot n'a pas le temps d'échanger avec le conducteur puisque

le malheur frappe comme l'éclair. D'un coup sec, en descendant la pente abrupte qui sépare le théâtre de la route qui longe de lac d'Argent, les freins de l'autobus cèdent. Il n'y a rien à faire: le mastodonte se dirige à une vitesse folle, 100 km/h peut-être, directement vers le lac. Le chauffeur a beau tout essayer, tenter de rétrograder ses vitesses, seuls les deux arbres majestueux qui veillent comme des sentinelles sur la rive du lac d'Argent pourraient peut-être... Et non, l'autobus glisse entre les arbres sans même les effleurer et va s'échouer dans les eaux du lac.

À bord, c'est la panique. Les cris, les pleurs, et les prières s'entremêlent et résonnent dans cette nuit pourtant splendide. L'autobus flotte pendant de longues minutes. Seulement sept passagers parviennent à s'en extirper par la porte qu'Alain Pouliot est parvenu à ouvrir en dépit de la pression de l'eau. Du nombre des rescapés, il y a M. Paquette qui crie à sa femme qu'il va grimper sur le bus pour la secourir par la fenêtre. Parvenu sur le toit, M. Paquette tire de toutes ses forces le bras que lui tend la femme désespérée. Une fois sur la rive, il se rend compte que ce bras n'était pas celui de son épouse, mais d'une autre femme qui aura la vie sauve. Il faudra même empêcher l'homme affligé de retourner à l'eau. Mme Paquette figure au nombre des 40 victimes qui ont trouvé la mort dans le lac d'Argent.

On tournera bientôt un documentaire pour la télévision sur la tragédie du lac d'Argent et Alain Pouliot en sera assurément l'un des principaux témoins et narrateurs. Il le fera pour rétablir les faits, trop souvent faussés, dit-il, et pour livrer le message suivant: arrêtez de vous stresser avec la vie et faites donc en sorte d'en profiter...

«Depuis 1978, je n'ai plus peur de la mort, dit-il. Pourtant, j'aurais dû être le premier à mourir puisque je me tenais debout, à l'avant de l'autobus. Il ne pourrait rien m'arriver de pire que ça dans la vie. C'était le destin. C'était écrit. Tout ce qu'il reste à faire après une affaire comme celle-là, c'est de se relever et de vivre.»

Vous ne verrez pas Alain Pouliot de mauvaise humeur. Encore moins Big Daddy. Mais hier, alors qu'il avait les deux pieds dans l'eau du lac d'Argent, les émotions se sont inévitablement bousculées. En regardant au loin, il a revu les phares de l'autobus disparaître au fond du lac. Comme il a entendu à nouveau les cris, les pleurs et les prières qui se sont éteints dans la nuit.

En scrutant l'eau claire du lac d'Argent, Alain Pouliot s'est également vu en train de ramener le chauffeur, qui ne savait pas nager, jusqu'à une planche à voile cadenasée qui flottait à proximité de la rive. Il s'est aussi revu sur cette rive, d'où

Voir **LA TRAGÉDIE DU LAC** en page A2

Québec garde la gratuité

Volte-face sur les tarifs d'accès au parc Frontenac par voie nautique

Claude Plante
cplante@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le gouvernement du Québec suspend la tarification de l'accès au parc Frontenac par la voie nautique, mesure qui soulevait l'ire des riverains du Grand lac Saint-François.

La décision a été rapidement prise par Richard Legendre, ministre responsable de la Jeunesse, du Tourisme, du Loisir et du Sport, à la demande du délégué régional, Claude Boucher.

«Nous suspendons la tarification jusqu'à temps qu'on détermine la constitutionnalité de la chose, explique M. Boucher. Nous attendons que les deux contentieux s'entendent. C'est effectif à partir d'aujourd'hui (hier).»

«Quand j'ai pris connaissance du conflit, j'ai contacté immédiatement le ministre Legendre. J'ai pris l'initiative. Il fallait trouver une solution.»

Rappelons qu'en décidant d'imposer des droits d'entrée pour quiconque accédait au parc national de Frontenac en bateau, Parcs Québec a soulevé la colère chez les riverains du Grand lac Saint-François qui criaient à l'injustice et à l'illégalité.

Cette nouvelle politique, en vigueur depuis un peu plus d'une semaine, signalait la semaine dernière *La Tribune*, imposait une tarification journalière de 3,50 \$ par personne ou de 7 \$ par famille.

Les coûts correspondaient à ceux exigés depuis trois ans aux usagers qui accèdent au parc par la voie terrestre. Cette exigence demeure toutefois.

M. Boucher ajoute que la sensibilisation des plaisanciers continuera. «Nous voulons sensibiliser les gens. Il y a encore des patrouilleurs sur le lac. La tarification pour les gens qui accèdent au parc demeure. Dans mes fonctions, je couvre ce territoire-là.»

«C'est aussi un domaine que je dois couvrir au gouvernement», ajoute celui qui a été à la tête de la Commission Boucher sur la navigation au Québec.

Malgré l'ampleur de cette affaire et son implication dans ce type de dossier, Claude Boucher indique ne pas avoir reçu de plaintes à ses bureaux.

Il a été à même de comprendre la complexité du dossier. Il y a une litige entre le provincial et le fédéral au sujet de la propriété des eaux. Ottawa est responsable de la navigation au pays, tandis que Québec est propriétaire des eaux de son territoire.

«Je ne pense pas que nous devrions aller devant les tribunaux pour cette affaire. Nous souhaitons que les deux contentieux trouvent ensemble un terrain d'entente», mentionne M. Boucher.

Les riverains respirent (B1)

Suprem Automobile

4620, boul. Bourque Rock Forest • (819) 821-9272



Météo



Ensoleillé / Maximum 22
Lever du soleil: 6 h 01 Coucher: 19 h 33

Index

Ann. classées.....D3	Loterie.....A5
Arts.....D1	Météo.....D5
Bandes dessinées..D4	Mots croisés.....D4
Chez nous.....B1	Opinions.....A6
Décès.....D6	Ricard.....C6
Économie.....B3	Sports.....C1
Éphémérides.....D4	

2002


Sherbrooke

LaTribune

écrit l'histoire
au quotidien

À LIRE DEMAIN

Allan Rock inaugure le Réseau AIDE-PAC Sherbrooke et visite des laboratoires à l'UdeS



La Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

<p>PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif</p> <p>RÉDACTION (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca</p> <p>RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier</p> <p>DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin</p> <p>ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau</p> <p>TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE DIRECTEUR René Béliveau ADJOINT Stéphane Garant</p> <p>PRODUCTION DIRECTEUR André Roberge ADJOINTS Steeve Rancourt Michel Doyon</p>	<p>VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION René Morin</p> <p>PUBLICITÉ (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482</p> <p>DIRECTEUR François Fouquet ADJOINTS Alain LeClerc Christian Malo</p> <p>ANNONCES CLASSÉES (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482 Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30</p> <p>ABONNEMENT ET TIRAGE (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955</p> <p>DIRECTEUR André Custeau ADJOINT Serge Nadeau</p>
---	---

UNE PISTE DANS L'AFFAIRE BOISVENU

Suite de la page A1

bonne piste», indique le constable Martin.

Les policiers du SPS auront besoin de deux jours pour rencontrer les personnes visées. Le cinquième enquêteur toujours affecté au dossier demeure à Sherbrooke.

«Ça déboule tranquillement. Nous avons dit que l'enquête pourrait être longue. Nous attendons toujours les résultats des tests d'ADN qui seront bientôt disponibles, trois mois après les événements», poursuit Michel Martin.

Julie Boisvenu a été vue pour la dernière fois alors qu'elle quittait l'hôtel Ramada, rue Wellington Sud, vers 4h du matin dans la nuit du 23 juin dernier. Elle venait de passer la soirée au bar le Living Room pour fêter sa promotion comme gérante à la boutique Aldo au Carrefour de l'Estric. Quelques minutes après sa sortie du Ramada, soit vers 4h10, son véhicule, un Sportage de Kia 4x4 immatriculé 331 BKK, a renversé une borne-fontaine au coin des rues Wellington Nord et Meadow. Ce même véhicule a été retrouvé vers 22h, soit 14 heures plus tard, à côté de la vieille gare de la rue Dépôt. C'est justement depuis 4h en cette fameuse nuit du 23 juin que le mystère persiste.

LA TRAGÉDIE DU LAC

Suite de la page A1

il a crié sa rage, sa douleur, en même temps qu'il implorait les secours dans la nuit. Et en revivant ces moments, il a évidemment pensé à tous ces proches des victimes qui sont venus à tour de rôle lui demander comment avaient été les derniers moments des êtres qu'ils aimaient tant...

Aucun monument

Alain Pouliot a maintenant fini d'exorciser sa peine. Hier, il a même trouvé une certaine beauté au lac d'Argent. La vie continue après tout. Par contre, il ne pourra bien sûr jamais oublier. D'ailleurs, il s'explique très mal qu'on ne retrouve aucun monument à la mémoire des disparus, que ce soit au bas de la pente ou encore sur la rive du lac. On aurait pourtant promis, à l'époque, qu'on allait immortaliser la mémoire des 40 victimes.

Plutôt que de commémorer l'événement, on tente peut-être de le faire oublier. L'hôtel où s'étaient réfugiés les survivants après la tragédie, juste en face du lac, a été démolí. Un des deux gros arbres a disparu. On a même planté des cèdres en face du lieu où s'est amorcée la tragédie, au bas de la pente. «Comme pour le cacher à la face du monde», mentionne Alain Pouliot.

Malheureusement, rien n'a été fait pour sécuriser les lieux. Les autobus continuent d'emprunter et de négocier cette pente abrupte au retour des spectacles présentés au théâtre de *La Marjolaine*.

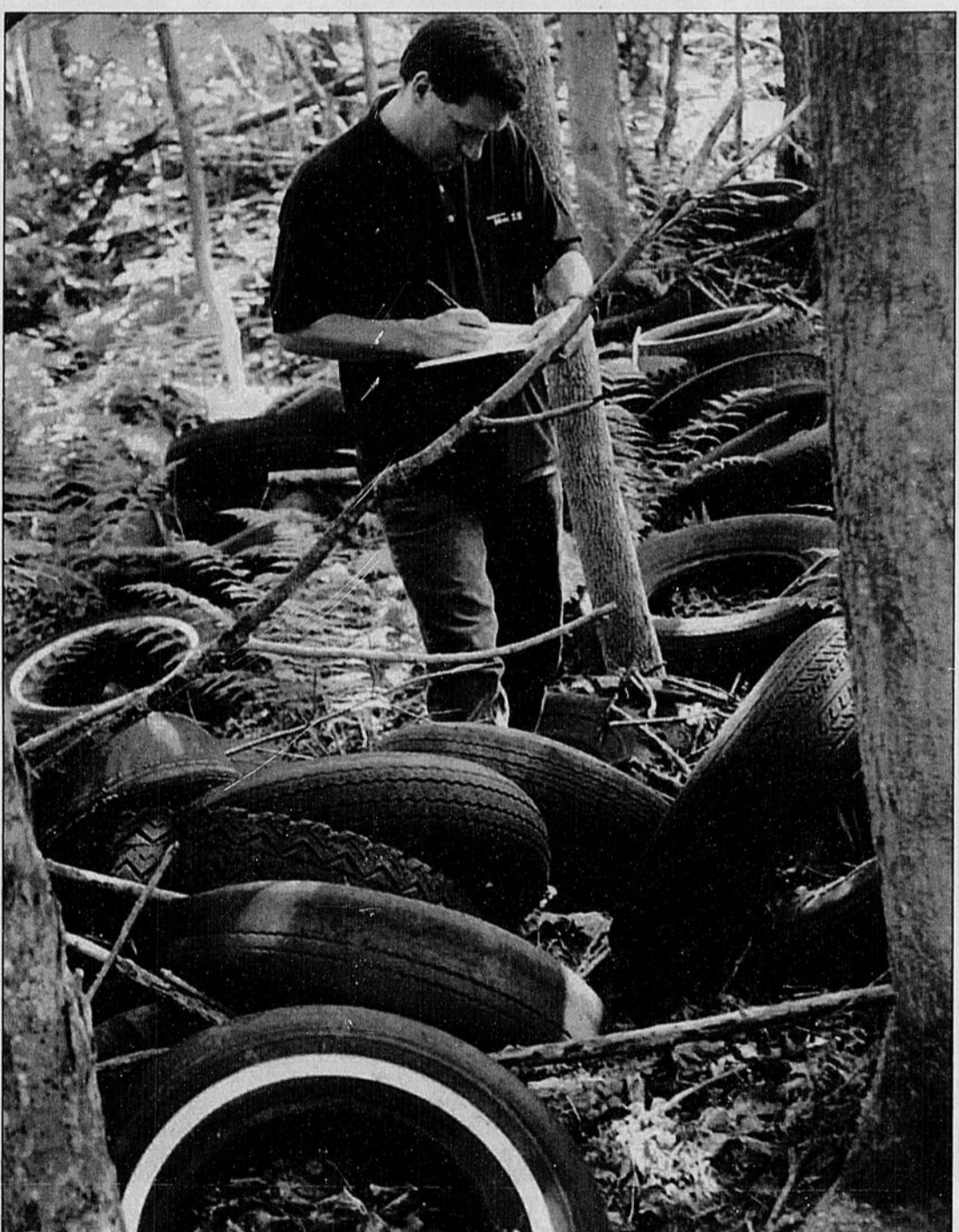
Hier, Alain Pouliot a d'ailleurs refusé de se rendre jusqu'au théâtre, tout en haut de la pente. Il avait senti le besoin d'y retourner une semaine après la tragédie, en 1978, mais cette fois il a préféré nous attendre en bas.

Pendant un moment, Alain Pouliot est demeuré seul avec le lac d'Argent, hier après-midi. Il avait encore des choses à lui dire.

mgoupil@latribune.qc.ca

Quatre à cinq corvées pour nettoyer l'ex-dépotoir

Action Saint-François à la recherche de bras



La Tribune, archives
La semaine dernière, André Hamel, un inspecteur en environnement du gouvernement du Québec, est venu examiner le site de l'ex-dépotoir de Saint-Élie-d'Orford.

François Gougeon
SHERBROOKE

Action Saint-François est à la recherche de bénévoles pour aider à faire le nettoyage de l'ancien dépotoir de Saint-Élie-d'Orford, chemin Laliberté Nord, où on retrouve différents objets, dont une bonne quantité de vieux pneus.

«La Ville de Sherbrooke a donné un coup de ménage jeudi dernier (22 août) et on a poursuivi samedi avec une douzaine de bénévoles. Mais on s'aperçoit que le nettoyage du site va demander sûrement quatre à cinq corvées car il y a beaucoup de déchets, souvent éparpillés et l'endroit est assez grand», a soumis hier un porte-parole d'Action Saint-François, Robert Léo Gendron.

Spécial politiciens

Cela se fera les samedis matin du mois de septembre et on ne peut poursuivre ce samedi-ci (31 août) car le groupe organise son «spécial politiciens». Le geste consiste à inviter des élus à venir continuer le nettoyage du site du ruisseau Key, à la hauteur du Chemin Dion, toujours dans le secteur de Saint-Élie. Des milliers de pneus ont déjà été retirés et il en reste encore à éliminer. Des députés comme Serge Cardin, Robert Benoit et Claude Boucher ont laissé entendre à M. Gendron qu'ils iraient prêter main forte.

Quant au nettoyage de l'ancien dépotoir de Saint-Élie, M. Gendron a invité les gens qui auraient quelques heures à consacrer bénévolement à ne pas hésiter à se manifester. Pour ceux qui ne connaissent pas l'endroit, d'ailleurs très difficile à localiser, le point de ralliement pour le départ est le stationnement la Grenouillère, au centre-ville de Sherbrooke, à 7 h 45. La corvée dure l'avant-midi et les gens doivent se vêtir en conséquence, sans oublier de bonnes bottes de travail.

On peut joindre M. Gendron au 563-5362 ou au 820-1925.



La Lingère



9.99 JUMENTAU CHACUN
LE DRAP CARRELAGE LOFT

Optez pour le côté moderne des carreaux graphiques, pour la belle apparence de ces draps 50% coton 50% polyester, 180 fils au pouce, très faciles d'entretien. Belles couleurs déco de vert cendré, sable et bordeaux qui se marient à tous les décors. Double 19.99, grand 29.95, très grand 39.95, taies standard 19.99, très grandes taies 24.95



9.99 FORMAT 33x66 POUCHES
LE DRAP DE BAIN COCOONING

L'automne s'annonce et on a envie de douceur, de chaleur en sortant de la douche ou du bain. Enveloppez-vous dans un grand drap de bain en ratine éponge bien absorbante sur douce ratine velours. Coloris pour tous les décors, de marine, paille, menthe, ciel, ivoire ou blanc pur.



6.99 TOUS LES FORMATS
LA NAPPE VINYLE FRUITS DE SOLEIL

Une exclusivité de La Lingère à prix vraiment exceptionnel! Une nappe en vinyle de qualité supérieure avec endos en finette, toute parsemée de grosses branches de fruits juteux en tons de bordeaux et vert sur fond paille. Au choix : 52x52, 52x70, 60x84 rectangulaire ou ovale, 60x104 et 52x90 pouces. Napperon 1.99

L'Estrie perd une bataille

À compter de 2003, les appels d'urgence pour les ambulanciers transiteront par la Mauricie

René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

L'Estrie a perdu sa bataille dans la sauvegarde de la centrale de coordination des appels d'urgence pour les ambulances sur le territoire.

À compter de 2003, les appels d'urgence transiteront par la Mauricie avant d'être acheminés aux ambulances de l'Estrie. Les divers appuis recueillis à Sherbrooke et le front commun entre Ambulances de l'Estrie et son syndicat FSSS-CSN n'ont pas suffi à convaincre le ministère de la Santé et des Services sociaux de garder le service en région.

Devant un tel constat, les frères Antoine et Christian Fabi, respectivement directeur administratif et directeur des opérations chez Ambulances de l'Estrie, ont préféré remettre leur démission à la Coopérative des ambulanciers de la Mauricie, propriétaire des Ambulances de l'Estrie.

«Nous vivons une grande déception. Devant une telle situation, nous ne pouvions continuer. Il y a plus de six ans que nous travaillons à garder cette centrale de coordination des appels d'urgence pour les ambulances. Tout allait contre nos principes et les efforts que nous avons investis dans cette bataille, alors nous ne pouvions faire volte-face. Nous avons une mésestimation sur le fond, car nous ne sommes pas d'accord sur le moyen pour parvenir à une qualité de service», indique Antoine Fabi.

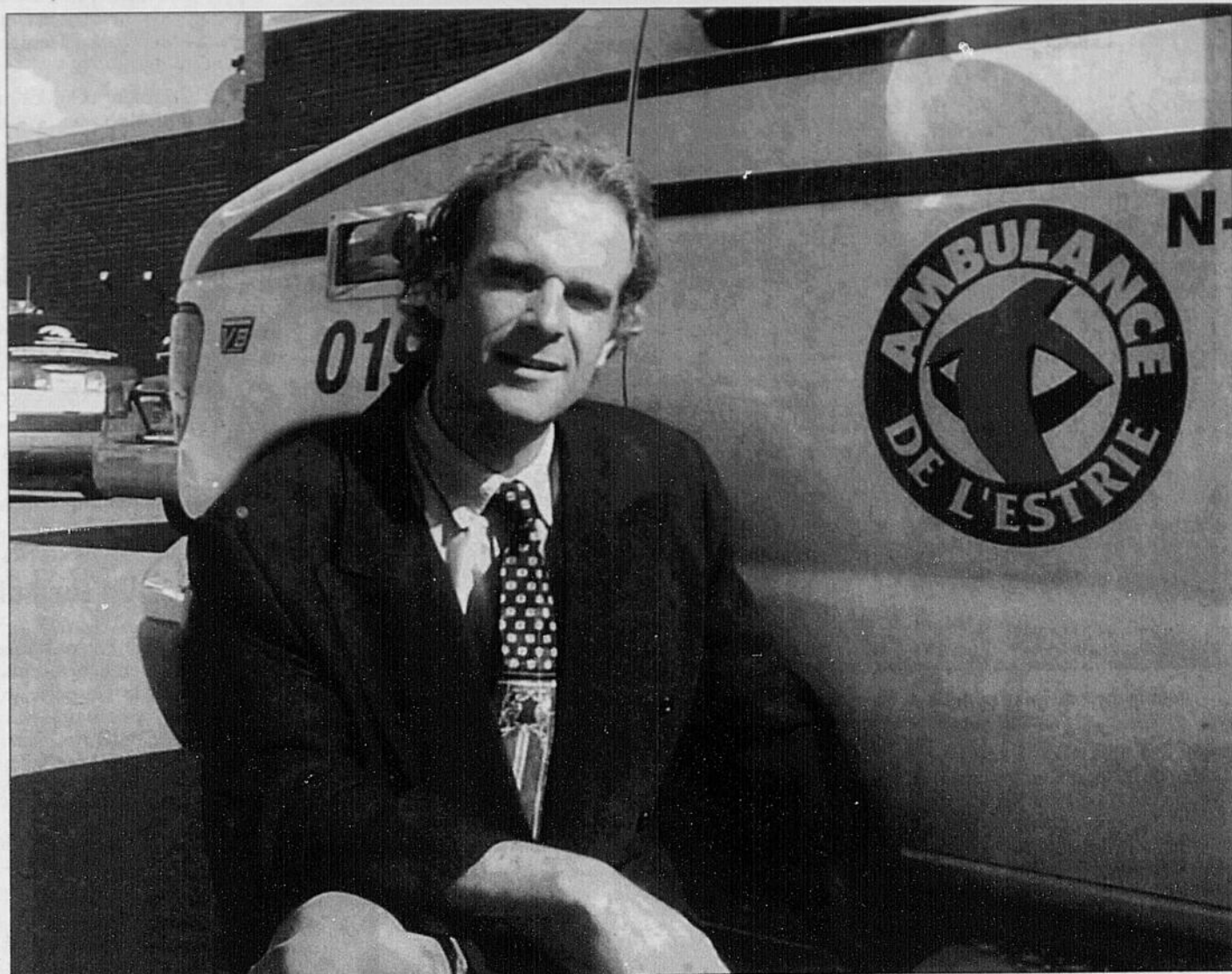
Ce dernier insiste sur le fait que la séparation avec la Coopérative des ambulanciers de la Mauricie s'est faite d'un commun accord.

«C'est devenu plus clair au cours de la dernière semaine. Nous avons investi beaucoup d'efforts pour garder la centrale ici. Nous avons fait toutes les représentations et présenté tous les rapports pour réussir à défendre notre position. Tout a été fait, alors nous devons rendre les armes devant cette position ministérielle», explique le directeur administratif aux Ambulances de l'Estrie.

Antoine Fabi se montre sceptique face à ce transfert du centre de coordination des appels d'urgence pour les ambulances vers Trois-Rivières.

«Je souhaite que la population n'y voit aucune différence. Je n'ai aucun détail sur le plan du transfert. La seule chose qui peut justifier la décision du ministère, c'est qu'ils souhaitent suivre le rapport Dicaire à la lettre», estime M. Fabi.

Les frères Fabi qui quitteront leur poste le 31 août prochain souhaitent remercier de leur appui le maire de Sherbrooke Jean Perrault, le président de la CSN-Estrie Janvier Cliche et toutes les personnes qui ont appuyé Ambulances de l'Estrie dans le maintien de la cen-



La Tribune, René-Charles Quirion
Québec a tranché. Les appels d'urgence pour les ambulances transiteront par la Mauricie. Fondamentalement opposé à ce choix, le directeur administratif aux Ambulances de l'Estrie Antoine Fabi a remis sa démission à la Coopérative des ambulanciers de la Mauricie.

«Nous allons prendre le temps de bien faire les choses»

René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

La Coopérative des ambulanciers de la Mauricie entend tout mettre en oeuvre pour garder la même qualité de service et surtout conserver le même temps d'attente pour les appels de l'Estrie qui seront acheminés à son centre de coordination des appels en Mauricie.

Le président et directeur général de la Coopérative des ambulanciers de la Mauricie, Pierre Pellerin, assure vouloir laisser à l'Estrie les mêmes privilèges que maintenant.

«À partir du moment où le ministre François Legault nous a dit d'aller de l'avant avec la fusion des centrales d'appels, nous ne pouvons aller contre sa position. Par contre, nous avons reçu l'assurance du gouvernement qu'il ne nivellerait pas par le bas dans la qualité du service offert», indique M. Pellerin.

Ce dernier indique que les privilèges de chacune des régions seront maintenues et que le gouvernement sera attentif aux commentaires de la Coopérative des ambulanciers de la Mauricie. Le transfert de la centrale de coordination des appels d'urgence pour les ambulances se fera graduellement.

«Nous allons le faire peu à peu. Nous devons nous assurer que nous avons la technologie nécessaire et que le personnel est formé en conséquence avant de procéder à la fusion. Nous allons conserver ce qui se fait déjà en Estrie avec l'objectif de l'améliorer», poursuit M. Pellerin.

Le pdg de la Coopérative des ambulanciers de la Mauricie respecte la décision des frères Fabi qui faisaient de cette bataille un point d'honneur.

«Il y a eu plusieurs batailles politiques dans ce débat. Nous allons prendre le temps de bien faire les choses, afin que la population de l'Estrie tourne tranquillement la page. Nous voulons prouver à la population qu'elle peut nous faire confiance et nous avons l'intention d'aller rencontrer les gens. Nous devons aussi rencontrer le syndicat pour le transfert des employés et les primes de séparation. Nous devons effectuer un travail par phases qui pourrait prendre jusqu'à un an ou deux», indique Pierre Pellerin.

Des employés résignés

Sans connaître le poulx général, le superviseur du centre de coordination des appels d'urgence aux Ambulances de l'Estrie, Richard Leduc, estime que le transfert des appels ne peut se faire à court terme.

«C'est une décision de nos politiciens alors il faut faire avec. Les employés de là-bas devront connaître le territoire pour pouvoir bien faire le travail et vice-versa. La distance pour répartir les appels c'est tel quel, mais il faut la volonté de bien procéder à la fusion des centres d'appels. Ils devront également tenir compte de notre 30 pour cent d'appels anglophones», mentionne Richard Leduc.

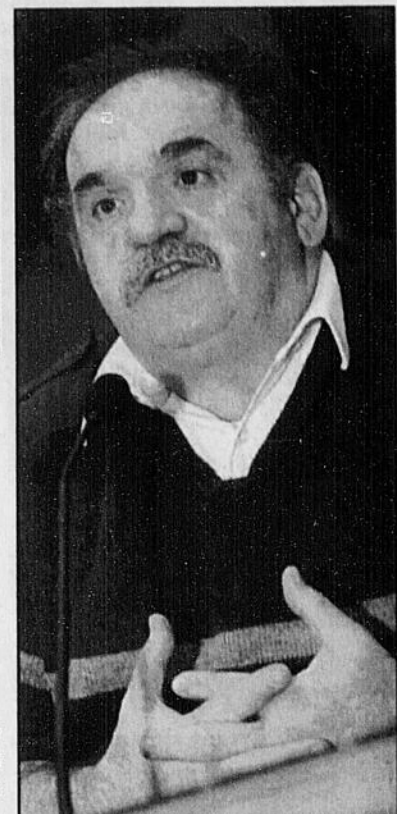
trale de coordinations des appels d'urgence pour les ambulances en Estrie.

Le syndicat déçu

Le président du Rassemblement des employés techniciens ambulanciers de l'Estrie FSSS-CSN, Yves Dumont, se dit extrêmement déçu de l'issue de cette bataille.

«Nous aurons fait ce que nous avons pu. Le ministère a décidé de suivre le rapport Dicaire. Nos pressions n'ont rien changé à leur idée de constituer une seule centrale de coordination des appels d'urgence pour les régions de l'Estrie, de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Une chose est certaine, cette nouvelle structure ne permettra pas d'améliorer le service et d'accélérer le temps de réaction», indique M. Dumont.

Ce dernier lève son chapeau aux frères Fabi qui se sont battus jusqu'à la fin pour la région.



Yves Dumont, président du Rassemblement des employés techniciens ambulanciers de l'Estrie FSSS-CSN

«Je suis content de la lutte qu'ils ont menée. Comme syndicat, je devais m'assurer que mes employés et la population ait le meilleur service. Maintenant que des gens au-dessus de nous ont décidé, je dois m'assurer que les employés qui voudront aller en Mauricie puissent le faire dans les meilleures conditions possibles. Pour ceux qui ne souhaitent pas suivre, nous allons tenter de négocier des primes de séparation», poursuit M. Dumont.

Ce transfert de la centrale de coordination des appels d'urgence des ambulances vers la Mauricie touchera une quinzaine d'employés à temps plein et partiel.

Le surplus de St-Élie reste à St-Élie

Des retards dans des travaux de pavage inquiétaient des citoyens

Daniel Forgues
dforgues@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Plus question de dépenser l'excédent de l'ancienne ville de Saint-Élie-d'Orford dans d'autres anciennes villes ou municipalités faisant maintenant partie de la nouvelle ville de Sherbrooke.

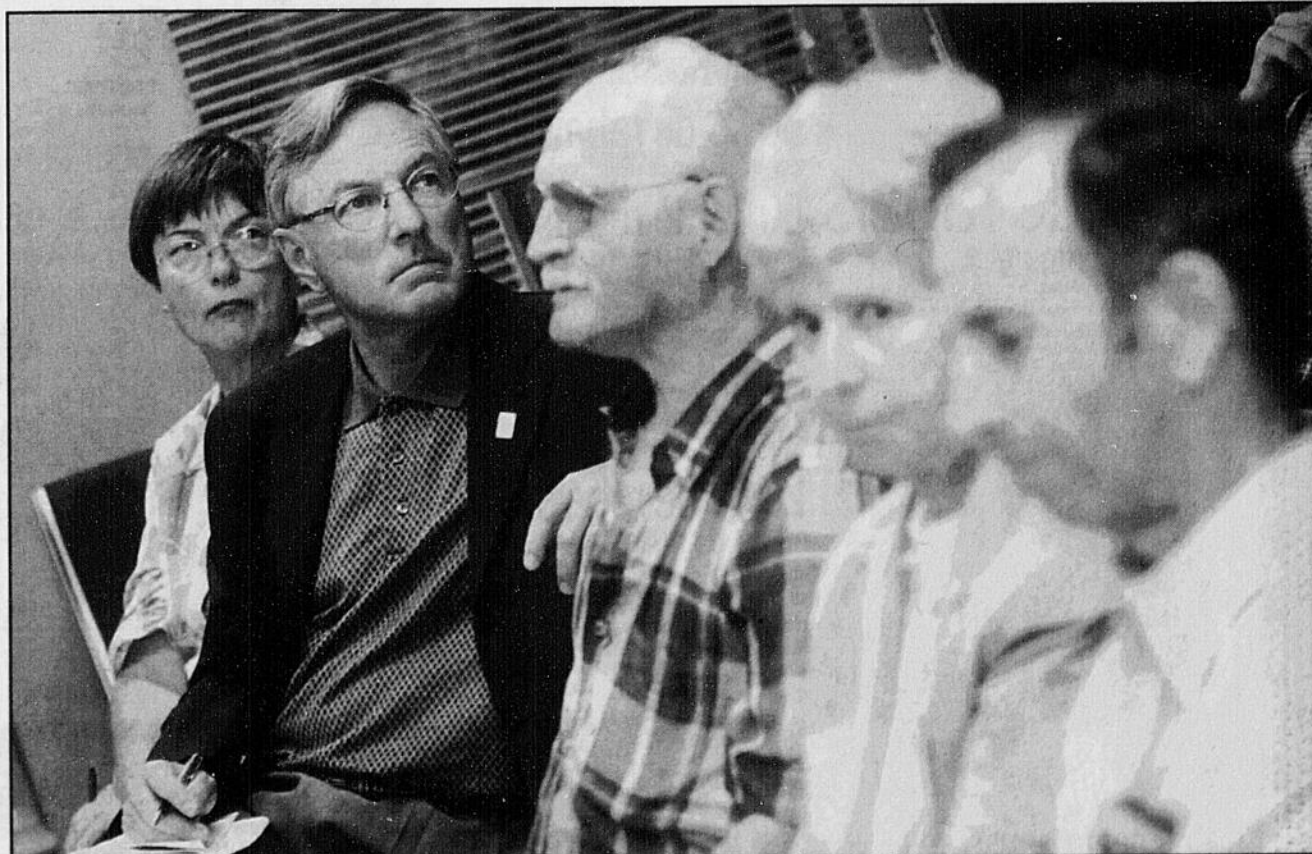
Président de l'arrondissement 5 regroupant les anciennes villes de Saint-Élie, Rock Forest et Deauville, Serge Forest s'est fait rassurant hier soir lors d'une assemblée publique regroupant une trentaine de citoyens inquiets du retard que certains travaux de pavage accusent dans l'ancien secteur de Saint-Élie-d'Orford.

Saint-Élie, au moment de sa fusion avec Sherbrooke, affichait un joli excédent de 1,3 million \$ et certains citoyens, comme Bernard Gendron et Fernand Hamel, se demandaient pourquoi les travaux de pavage promis par l'ancien maire Richard Gingras ne sont pas encore réalisés sur le chemin Hamel.

«Il y a un moratoire sur les travaux, mais soyez assurés que l'excédent budgétaire de Saint-Élie d'Orford sera dépensé sur ce territoire, c'est une entente légale signée», a promis le président de l'arrondissement.

Ce dernier a d'ailleurs rappelé que la nouvelle ville de Sherbrooke accusait un retard dans certains travaux de pavage comme l'a expliqué, la semaine dernière, le responsable de la division Réseaux et voirie, Guy Labbé.

«Les normes ne sont plus les mêmes et nous devons adopter celles de Sherbrooke, ce qui nécessite d'autres études», a expliqué M. Forest.



Le maire Jean Perrault assistait à l'assemblée de l'arrondissement 5 hier, mais à titre d'observateur, et avait donc pris place aux côtés de citoyens préoccupés par les dossiers à l'ordre du jour dans l'ancien hôtel de ville de Rock Forest.

Ce dernier a également rassuré les citoyens en laissant entrevoir la possibilité que certains travaux puissent être exécutés avant la période hivernale.

Chasse

Le conseil d'arrondissement de Rock Forest, Saint-Élie et Deauville devra par ailleurs se pencher sur un autre problème: celui de la chasse.

Pierre Tremblay, un citoyen du chemin Hamel, dans l'ancienne ville de Saint-Élie, s'interrogeait hier soir sur l'impact que la formation de la nouvelle ville de Sherbrooke aura sur le sport de la chasse.

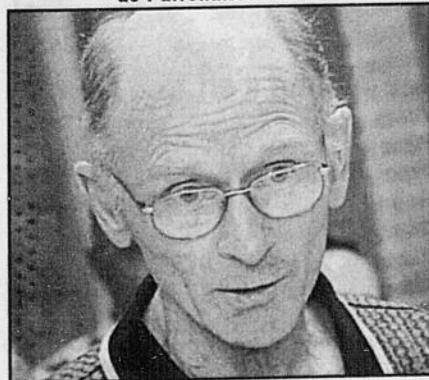
En entrevue avec La Tribune, la conseillère Diane Déglise a expliqué que les règlements appliqués auparavant dans Rock Forest, Saint-Élie et Deauville demeureront encore en vigueur pour la

prochaine saison de chasse. «Mais il faudra revoir tout cet aspect pour l'an prochain», a-t-elle précisé.

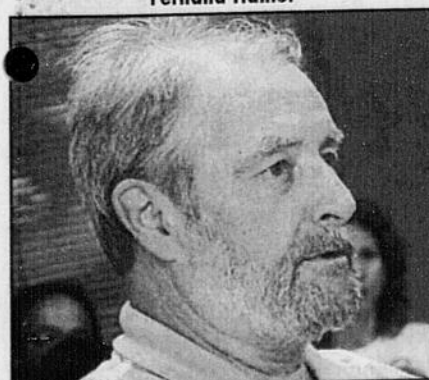
Le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, assistait à cette assemblée d'arrondissement mais à titre d'observateur seulement, comme il le fait depuis la fusion dans la plupart des assemblées d'arrondissement de la nouvelle ville de Sherbrooke.



Serge Forest, président de l'arrondissement 5



Fernand Hamel



Bernard Gendron

Imacom, Jocelyn Riendeau

Sherbrooke 2002 tend la perche aux collectionneurs

La Tribune
SHERBROOKE

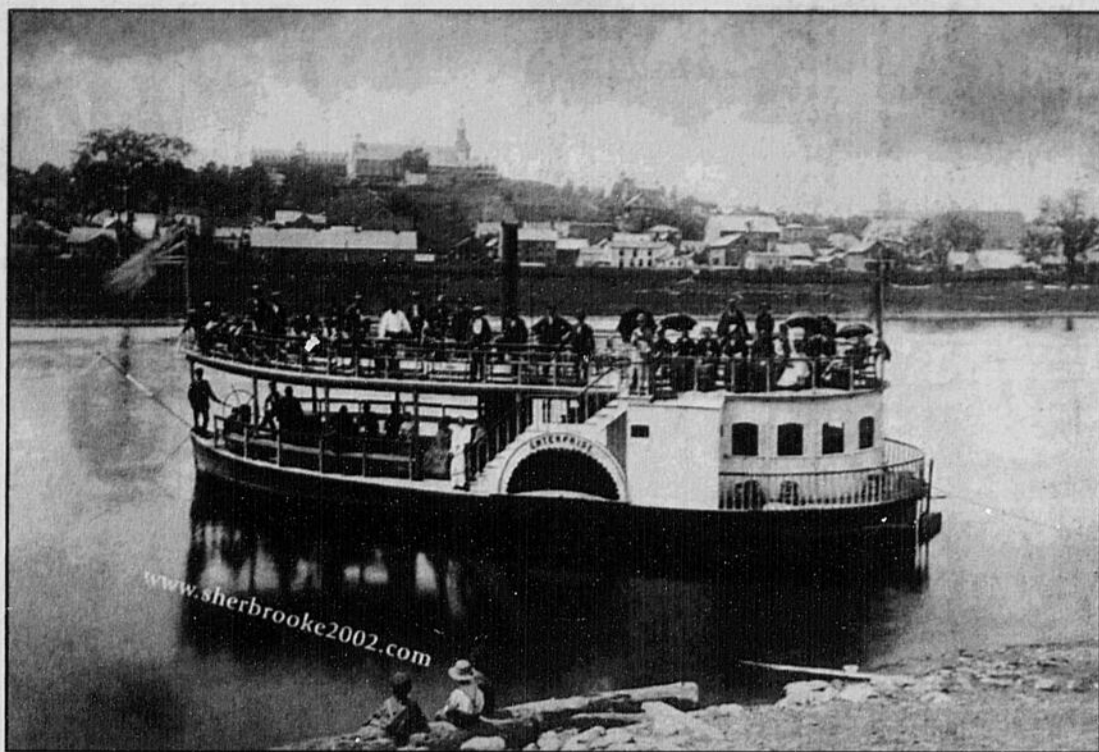
Le citoyen sherbrookoïse a plus que des activités de masse pour célébrer le bicentenaire de sa municipalité. L'équipe de Sherbrooke 2002 vient de mettre en circulation une série d'articles promotionnels que le collectionneur ou le simple amateur voudra certes posséder ou au moins consulter.

Des cartes postales, des signets, des sous-verre et centres de table sont maintenant disponibles un peu partout sur le territoire de Sherbrooke.

Pour un dollar, vous pouvez posséder 25 cartes postales. Disponibles au bureau du Tourisme (3010, rue King Ouest) et dans les bureaux d'arrondissement, ces cartes ont pour thèmes: l'énergie, les festivités, les médias, la sécurité nationale et les transports.

Les signets (gratuits) se retrouvent dans les bibliothèques et aussi dans les bureaux des arrondissements. Ils abordent les thèmes des Abénaquis, de l'éducation, de la sécurité publique, de Sir John Coape Sherbrooke et des sports.

Sous-verre et centres de table



Dans le choix de cartes postales de Sherbrooke 2002, il y a cette reproduction du bateau à vapeur Enterprise qui assurait une navette entre Sherbrooke et Bromptonville en 1897.

sont distribués dans les restaurants, les bars et les cafés de la région en parlant des arts, du commerce, du culte, de l'industrie et de la santé.

Toute la collection de ces objets souvenirs du

bicentenaire, tout comme tous les autres objets promotionnels, peut être obtenue au bureau de Sherbrooke 2002, au pavillon 1 du domaine Howard.

Au Palais de justice

Grosse journée de trois paniers

SHERBROOKE (PSJ) - Le lundi 26 août 2002 risque de passer à l'histoire comme ayant été la journée végétarienne de l'année au Palais de justice de Sherbrooke.

Les agents des services correctionnels du Centre de détention de Sherbrooke ont utilisé trois paniers à salade afin d'assurer le déplacement de 22 détenus qui devaient comparaître hier.

Pour leur part, les patrouilleurs et enquêteurs du Service de Police de Sherbrooke avaient procédé à l'arrestation de 11 individus depuis la nuit de vendredi à samedi jusqu'à hier.

Une douzième personne avait été appréhendée pour un manquement à un règlement municipal.

Quant aux 11 autres, cinq ont été arrêtés pour introduction avec effraction dont trois dans un bistro, secteur rue Papineau et de la 13e Avenue Nord et deux dans une propriété privée, rue Falcon, à Rock Forest; cinq autres pour bris de probation ou de condition; enfin un pour le vol d'une Mustang 2002 à Montréal dimanche et il a été arrêté rue King Ouest, à Sherbrooke, dimanche soir.

Certains détenus sont en attente d'enquête en cautionnement depuis la semaine dernière.

La plupart des dossiers, parvenus à cette étape, doivent être entendus aujourd'hui ou demain.

Un sursitaire remis en liberté

Le juge Pierre Bachand de la Cour du Québec, avant de remettre en liberté Philippe Essiambre, âgé de 21 ans, originaire de la Gaspésie, n'a pas manqué de lui rappeler qu'il était un «sursitaire», c'est-à-dire qu'il bénéficiait déjà d'une peine de détention avec sursis et qu'il n'y avait aucune chance de prendre avec les nouvelles conditions de remise en liberté qui lui étaient imposées.

Essiambre avait été appréhendé dans la nuit de jeudi à vendredi, rue des Montagnais, dans l'Ouest de Sherbrooke, alors qu'il aurait été, selon un témoin, vraisemblablement sur un «trip» de champignons magiques.

Il a asséné un coup de poing au visage du premier policier qui a voulu l'appréhender, a sauté la rampe d'un balcon et a empoigné les testicules du second patrouilleur venu donner un coup de main à son compagnon.

En juin dernier, le jeune homme avait écopé une peine de détention de 10 mois avec sursis pour un vol qualifié commis dans son coin de pays et avait été soumis à une probation de deux ans.

S'il veut aboutir son année universitaire, il devra maintenant les voiles vers... Cap légal.

Le client de Me Philippe Gilbert reviendra devant la Cour le jeudi 19 septembre.

Le procureur Denis Petitclerc avait suggéré au tribunal les nombreuses conditions de remise en liberté dont un engagement par une tierce personne de 1000 \$ sans dépôt, un couvre-feu, l'interdiction de fumer alcool et drogue, consulter un médecin...

Lui aussi en liberté

Détenu depuis le mardi 20 août alors qu'il avait été appréhendé pour menaces, rue Candiac, dans le Nord de Sherbrooke, Michel Lavallée, âgé de 37 ans, a obtenu son élargissement hier.

Une évaluation psychiatrique a démontré qu'il était à comparaître et à enregistrer un plaidoyer. Assisté de l'avocat Claude Nadeau, il a plaidé non coupable.

Le Service de Police de Sherbrooke était venu bien près de faire appel à son Groupe d'intervention ce mardi-là, fin d'avant-midi, quand le policier Jacques Donahue a réussi à désarmer l'homme qui, avec une carabine 22 à la crosse et au canon sciés et chargée, avait appuyé deux fois sur la gâchette pour s'enlever la vie.

Le coup n'était pas parti.

Tout cela tournait autour d'une séparation mais le couple vivait encore sous le même toit.

Là, c'est terminé.

Lavallée aura un nouveau domicile, doit se faire soigner, aller chez les A.A., prendre rendez-vous chez le médecin et démontrer, lors de sa prochaine apparition en Cour, qu'en ce qui le concerne, ça s'est replacé.

Pour une affaire de fraude

Derrière les barreaux depuis le jeudi 22 août dernier, Uwaifo Julius, âgé dans la trentaine et d'origine nigérienne, saura aujourd'hui s'il recouvrera sa liberté.

En l'espace d'une semaine, l'accusé aurait tenté à deux reprises d'obtenir une avance d'argent de 5000 \$ avec une carte de crédit dont le plafond était situé à 3500 \$.

Sa première visite et le premier refus essayés à la caisse ne semblent pas l'avoir découragé car il aurait remis ça jeudi dernier. Un membre du personnel l'a reconnu et a cru bon d'alerter les autorités policières.

L'individu est accusé d'utilisation d'un document contrefait et de fraude dépassant 5000 \$. Il pourrait être relié à ces réseaux qui interceptent des cartes de crédit avant qu'elles ne parviennent à ceux qui en seraient les véritables détenteurs.

Me Philippe Gilbert a représenté l'accusé devant le juge Pierre Bachand de la Cour du Québec et le procureur Denis Petitclerc.

Une jeune femme s'en tire

Pour avoir participé à la mise sur pied d'une loterie illégale, dans un établissement licencié de La Patrie, une jeune femme s'en est tout de même tirée avec une absolution inconditionnelle.

Il faut dire que le criminaliste Michel Dussault a expliqué au juge Pierre Bachand de la Cour du Québec que sa cliente ignorait que c'était illégal d'autant plus que tous les fonds recueillis pour la tenue de la loterie étaient entièrement remis aux participants.

«Cela ne lui rapportait pas un sou; c'était, comme pour d'autres établissements du secteur, un moyen pour attirer la clientèle.»

On utilisait des capsules de bouteilles de bière sur lesquelles on inscrivait des numéros.

Avant de se présenter devant la Cour, l'accusée avait remis en guise de pénitence un chèque de 500 \$ à la Coalition des travailleurs de rue. De plus le tribunal a ordonné la confiscation de 1000 \$ des 3290 \$ saisis lors de l'intervention policière.

On estime que 1000 \$ est la somme qui avait été recueillie pour la loterie, la balance sera remise à l'accusée.

L'absolution inconditionnelle a été demandée par Me Dussault car sa cliente qui demeure près de la frontière américaine doit souvent se rendre aux États-Unis.

la Baie

solde

encore plus d'un jour

Le mercredi 28 août



25 % de rabais
dessous et sous-vêtements
Jockey pour toute la famille



25 % de rabais
sélection mode griffée
pour femme
Dans le lot : Tan Jay, Alfred Dunner, Alia, Haggan® pour elle, Villager, ToGo™ et Mantles™.



25 % de rabais
mode pour homme
Vaste sélection de pyjamas, complets, chemises de ville, cravates, chemises sport, hauts en tricot, pulls, pantalons, tenues d'extérieur, tenues sportives et accessoires mode.
Exceptions : tous les articles de la boutique La Présidente, ainsi que ceux signés Calvin Klein, DKNY, Nautica, Tommy Hilfiger, Chaps Ralph Lauren, Polo Ralph Lauren, Izod, Timberland, Tommy Bahama, Woodch, Claiborne, Kenneth Cole, 4 You, Australian Outback, Far West, Rainforest et Guess Jeans.



20 % de rabais
coffrets à bijoux et pendules

pour femme
50 % de rabais
tous les maillots de bain et cache-maillot pour femme

pour homme
25 % de rabais
sous-vêtements et chaussettes
Exceptions : Tommy Hilfiger, Calvin Klein et chaussettes des promos - 3 paires pour... »

pour enfant
30 % de rabais
• vêtements Osh Kosh Bébé, tailles 12 à 24 mois, garçon et fille, tailles 2 à 6X.
• tenues sportives Nike®, Adidas® et Brooks® pour garçon Tailles 8 à 20.
• tenues de nuit Baby's Own pour bébé Tailles 3 à 30 mois.

25 % de rabais
tous les vêtements d'extérieur et de nuit et tous les sous-vêtements pour enfant

15 % de rabais
tous les meubles et essentiels de nursery

accessoires et chaussures

60 % de rabais
tous les bagages sans suite

50 % de rabais
bijoux en or à 10 ct et 14 ct
Exceptions : Principles et Charter Collection.

25 % de rabais
• sélection de montres
• bijoux Mantles™ en argent fin
• sacs à main Cornell, Mantles™ et ToGo™

20 % de rabais
coffrets à bijoux et pendules

30 \$ à 50 \$ de rabais
chaussures pour homme
Modèles de ville et tout-aller Florsheim®, Hush Puppies®, Nunn Bush® et Sperry® et certains modèles Rockport®, Ecco® et Clarks®.

articles ménagers et autres
50 % de rabais
• verres à pied Claudia et Diana
• ens. de vaisselle Royal Albert et Johnson Brothers, 5 pièces
• tous les articles ToGo™ de notre coin jardin
Dans le lot : accessoires, verres et articles de service en acrylique, etc.

40 % de rabais
• tous les verres à pied en cristal sauf Waterford.
• tous les articles de service en verre
• articles suivis Royal Albert
• ens. de vaisselle Studio Nova

30 % de rabais
• tous les articles-cadeaux en verre et en cristal sauf Swarovski.
• toutes les figurines Royal Doulton sauf les figurines International Collector's Club et Nao.
• tous les cadres et accessoires décoratifs et toutes les bougies
Guide de magasinage ci-dessous.

25 % de rabais
• toute la vaisselle et la verrerie et tous les articles en bois, en inox et en chrome pour la cuisine
De notre rayon des articles ménagers
Exceptions : Luigi Bormioli et Pfaltzgraf.
• tous les ensembles d'ustensiles de table Oneida, 45 pièces
• tous les ensembles d'ustensiles de table Mantles™, 24 pièces
• articles suivis Johnson Brothers
• vaisselle Mantles™

20 % de rabais
tous les range-placards

10 % de rabais
• petits électros de cuisine et d'hygiène personnelle, rasoirs, fers à repasser, ventilateurs et purificateurs d'air
• tous les ens. d'ustensiles de table, 5 pièces et coffrets à couverts
• vaisselle Royal Doulton, Mikasa, Wedgwood, Noritake, Denby, Villeroy & Boch, Dansk, Pfaltzgraf et Portmeirion
• tous les jouets et toute la papeterie
et tous les aliments fins
sauf les produits Godiva et ceux des rayons concédés.

linge de maison
50 % de rabais
• oreillers ToGo™, Wamsutta, Royal Velvet, Laura Ashley et Healthy Living®
• serviettes unies ToGo™, Mantles™, Wamsutta, Excalibur et Palatial

40 % de rabais
• couvre-matelas et couettes ToGo™, Wamsutta, Royal Velvet, Laura Ashley et Healthy Living®
• serviettes unies Royal Velvet, Ralph Lauren, Calvin Klein et Nautica

30 % de rabais
• couvertures Vellux de Martex en 6 couleurs. Une place à très grand lit. Ord. 55 \$ à 95 \$. Solde 38,50 \$ à 66,50 \$
• literie en sac

25 % de rabais
• tous les rideaux de douche, tapis, accessoires et coordonnés de salle de bain et pése-personnes et toutes les serviettes imprimées, jacquard et de fantaisie
• toute la literie ToGo™ Essentiel
• toute la literie griffée et de luxe
Dans le lot : Ralph Lauren, Nautica, Crossill, Laura Ashley et Shannon de Mantles™.

30 % de rabais additionnel
literie sans suite et à prix déjà réduit
Sur nos derniers prix étiquetés.

24⁹⁹
ensembles de draps en percale
Tissage de 180 fils. Une et 2 places et grand lit.

pour la maison
50 % de rabais
tous les duos-sommeil Simmons
jusqu'à 60 % de rabais
meubles de séjour et duos-sommeil : tous les modèles de rayon et sans suite
jusqu'à 25 % de rabais
appareils électroniques : modèles de rayon et sans suite
Le choix varie selon le magasin. Tant qu'il y en aura.

Solde foyer en cours!
25 % à 30 % de rabais
tous les meubles
les gros électros Whirlpool et Frigidaire sont en solde!

liquidation
25 % à 50 % de rabais
sélection mode griffée pour femme
Dans le lot : Liz Claiborne, Tommy Hilfiger, Jax II, Joneswear, Jones New York et Bianca Nygård.

achat spécial
solde 14⁹⁹
hauts d'été Arrow et Mac & Jac pour femme. Ord. 19,99 \$ à 50 \$

sale 19⁹⁹
shorts et corsaires Mac & Jac et Arrow pour femme. Ord. 29,99 \$ à 75 \$

Prenez-la, activez-la, offrez-la. Utilisez-la à

Le cadeau... aux mille et une possibilités.




Le torchon brûle avec l'évêque

Les paroissiens de l'église anglicane St. Luke à Magog ont interdit au prélat d'entrer dimanche

Olivier Bouffard
MAGOG

Le torchon brûle entre les paroissiens de l'église anglicane St. Luke à Magog et Bruce Stavert, évêque du diocèse de Québec, à qui les paroissiens ont interdit d'entrer dans leur église de la rue Des Pins, dimanche.

La paroisse St. Luke est sans pas-

teur depuis la fin du mois de juin, alors que le révérend Lynn Ross a annoncé sa retraite.

La paroisse St. Luke est incapable d'assumer ses frais depuis 1993, indique Mme Phillips. La collecte dominicale permet d'amasser environ une cinquantaine de dollars par semaine, ce qui est insuffisant pour défrayer le salaire d'un révérend à temps plein. C'est donc l'évêché qui a assumé le salaire du révérend l'an dernier.

Selon Mme Phillips, cet état de chose a fait en sorte que la paroisse devait quelque 50 000 \$ à l'évêché à la fin de la dernière année fiscale. Cependant, en ajoutant les intérêts et diverses charges, l'évêché réclame maintenant 81 000 \$ à la paroisse et veut que les administrateurs de St. Luke mettent leur église et leur salle paroissiale en garantie de cette somme, expliquait Mme Phillips. Les marguilliers de St. Luke ont toutefois rejeté cet arrangement.

Selon Mme Phillips, la visite de l'évêque dimanche avait pour but de lui permettre de s'arroger le droit de désigner le révérend qui officierait à St. Luke, un droit qui revient habituellement aux paroissiens selon elle. Comme le droit canon anglican prévoit que l'évêque peut d'office se nommer révérend d'une paroisse où il a déjà célébré un service, les paroissiens ont barricadé les portes de l'église dimanche pour empêcher Mgr Stavert d'y officier.

Les paroissiens de St. Luke avaient plus tôt refusé la directive de l'évêque d'attribuer la charge de St. Luke au révérend Alain Milot, de North Hatley.

Selon Mme Ross, pour compenser l'absence d'un révérend à temps plein, la paroisse pourra compter sur le service de ses diacres, ou encore sur ceux de quatre ou cinq révérends retraités qui auraient accepté d'officier gratuitement.

Les brigadiers sur les bancs avant les tout-petits

Isabelle Pion
ipion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Pendant que les élèves de la région se préparent à retourner en classe, les brigadiers scolaires se sont retrouvés sur les bancs d'école, cette semaine, afin d'être bien en mesure de veiller sur les tout-petits qui déambuleront dans les rues de Sherbrooke dans quelques jours.

Parce qu'un brigadier scolaire, ce n'est pas seulement une personne vêtue d'une veste réfléchissante et tenant un panneau d'arrêt dans ses mains! Les préposés aux traverses d'écoliers ont une grande responsabilité, c'est-à-dire la sécurité de vos enfants!

Jeunes retraités, gens souffrant d'un léger handicap, industriels; les brigadiers ont tous un point commun: celui d'aimer les enfants, rappelle le coordonnateur administratif aux incendies, Guy Lacharité, qui veillait à la formation de quelque 80 personnes cette semaine. Un groupe d'employés majoritairement constitué par la gent féminine, même s'il y a dix ou 15 ans, souligne-t-il, on retrouvait autant d'hommes.

En collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), divers intervenants se sont penchés sur la complexité d'une intersection, la signalisation, le comportement des enfants selon les groupes d'âge... Bref, tout ce qu'un bon brigadier doit connaître!

«De par leurs fonctions, ils sont isolés. Le sentiment d'appartenance, il faut le créer avec des rencontres comme celle-là», soutient-il.

On les informe également de leurs responsabilités et de leur rôle. Par exemple, un brigadier témoin d'une infraction au code de la route pourrait servir de témoin en cour pour la Ville, explique M. Lacharité. «Il faut montrer aussi aux personnes qu'il y a des gens autour d'eux. Il y a quand même tout le support de la ville. C'est plus rassurant à ce moment-là.»

Les parents peuvent aussi être rassurés. «On ne peut pas placer n'importe qui avec des jeunes!», lance M. Lacharité. De sorte qu'un processus de sélection est effectué, et que les candidats doivent se livrer à des examens théoriques et pratiques. «Dans certains quartiers défavorisés, les premiers sourires aimables qu'ils voient, ce sont ceux des brigadiers», ajoute-t-il.

Ce travail, soutient-il, est un travail à hauts risques. Et ceux-ci grandissent selon l'endroit où l'employé exerce son métier, notamment les artères principales. «C'est aussi un stress différent. Les personnes doivent s'imposer dans le trafic. Le rapport de force n'est pas le même.» Ce dernier croit qu'un travail de sensibilisation auprès des automobilistes s'impose, car il est monnaie courante qu'ils fassent preuve d'imprudence.



Imacom, Martin Blache
Le coordonnateur administratif aux incendies, Guy Lacharité, se penchait sur la formation des brigadiers scolaires, cette semaine. Ces employés ne sont pas seulement des personnes vêtues de vestes réfléchissantes tenant dans leurs mains des panneaux d'arrêt: ils ont la responsabilité de vos enfants!

M. Lacharité se souvient particulièrement d'une jeune femme dont les vitres d'auto n'avaient pas été dégivrées avant de quitter le Collège de Sherbrooke; cette dernière avait passé à vive allure près d'enfants qui s'apprêtaient à traverser la rue. C'est la vigilance du brigadier présent qui avait fait en sorte que l'incident ne s'était pas transformé en accident dramatique.

Un vote serré met fin au conflit chez Chaussures Rock Forest

Gilles Fisette
SHERBROOKE

La grève n'aura finalement duré qu'une semaine chez Chaussures Rock Forest.

Le travail a effectivement repris, hier matin, à l'usine de la rue Pavillon, à la suite du vote des travailleurs en faveur de l'entente de principe survenue, un peu plus tôt, à la table des négociations.

Toutefois, comme le rapporte le conseiller syndical CSN, Claude Dallaire, c'est par un vote passablement partagé, à 52 pour cent en fait, que la décision a été prise.

Le syndicat estime avoir décroché le maximum de ce qu'il pouvait aller chercher, dans les circonstances.

Ainsi, rapporte la CSN, les travailleurs de Chaussures Rock Forest profiteront désormais d'un régime d'assurance collective payé à 50 pour

cent par leur employeur. Ils auront droit à deux jours fériés de plus. Ils pourront également refusé de faire du temps supplémentaire durant la semaine.

Du côté salarial, les 85 membres du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Chaussures Rock Forest (CSN) toucheront un rattrapage immédiat de 5 à 14,5 pour cent selon les classes d'emploi. Par la suite, ils recevront des augmentations de 2,5 pour cent pour 2002 et 3 pour cent pour les années subséquentes, soit 2004, 2005 et 2006. Une rétroactivité de 2 pour cent leur sera versée pour le salaire gagné depuis le 1er décembre 2001.

«Les travailleuses et les travailleurs, dans leur détermination traduite par une grève générale de dix jours, ont su se faire respecter par l'employeur et, par le fait même, négocier des gains importants dans leur convention collective», a déclaré M. Dallaire.

Invitation aux propriétaires de puits

La Tribune
SHERBROOKE

À l'initiative du ministère de l'Environnement, les propriétaires de puits sont invités à faire analyser la qualité de leur eau de consommation, et ce, à un coût réduit.

Lancé en juillet dernier, le Programme d'échantillonnage de l'eau de puits individuels ou de petits réseaux est offert cet été à travers tout le Québec. Les paramètres analysés sont ceux qui sont les plus susceptibles de présenter des risques à court terme pour la santé, soit la bactérie E.coli et les nitrates-nitrites.

Jusqu'au 31 octobre, le ministère de l'Environnement fera parvenir une trousse d'échantillonnage aux propriétaires de puits qui en font la demande. Celle-ci devra être accompagnée d'un paiement de 30 \$ par chèque fait à l'ordre du mi-

nistre des Finances, mais le montant peut aussi être défrayé par carte de crédit.

La trousse comprend entre autres des explications pour prélever les échantillons d'eau, la liste des laboratoires accrédités participants.

Après l'analyse, le laboratoire contactera immédiatement le propriétaire si l'eau dépasse les normes établies. Sinon, il lui fera parvenir les résultats dans les deux semaines. Avec le consentement du propriétaire, le laboratoire pourra aussi transmettre ces données au ministère afin que celui-ci puisse dresser un bilan de campagne.

Le programme vise à inciter les propriétaires des puits individuels ou de petits réseaux desservant moins de 21 personnes à faire régulièrement analyser leur eau potable.

Pour obtenir plus d'information sur cette trousse d'échantillonnage, on peut contacter le ministère au (418) 521-3801 ou au 1-866-281-8378 ou par courriel au info@menv.gouv.qc.ca.

La piètre performance du PQ n'ébranle pas la confiance de Boucher

Claude Plante
cplante@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le député de Johnson, Claude Boucher, ne se formalise pas trop de la piètre performance de son parti dans les sondages, pas plus que de la vague de popularité de l'ADQ qui a traversé l'été.

Le travail sur le terrain et le temps qui nous séparent de la prochaine élection feront la différence, soutient-il.

«Ça va se passer comté par comté. Gagner, c'est possible. Avec de la présence, des services rendus à la population et de l'enthousiasme», commente-t-il.

«J'ai promis au conseil des ministres de gagner mon comté. J'occupe tout le terrain, j'ai une des meilleures campagnes de financement. Mon recrutement va très bien.»

Deux mois après ses trois victoires aux partielles, le jeune parti de Mario Dumont demeure en avance selon des sondages.

Premier sondage politique de la saison, une enquête SOM pour la télévision de Radio-Canada, indique en effet que le parti de M. Dumont reste loin en avance dans les intentions de vote avec 37,7 % contre 30,7 % au Parti libéral et 18,1 % au Parti québécois, avant répartition des 11 % d'indécis.

«J'espère que nous avons atteint le fond du baril», mentionne Claude Boucher au sujet du faible score des péquistes dans ce sondage.

«Nous sommes encore loin des élections. Nous pouvons les déclencher au plus tard en novembre 2003. M. (Robert) Bourassa (ancien premier ministre du Québec) a déjà dit que six mois en politique c'est comme un siècle...»

Il peut difficilement expliquer le phénomène ADO. La popularité des troupes de Mario Dumont le surprend, surtout de ce qu'il entend dans son comté. «Les gens veulent du changement. Mais il n'y a pas de raison pour l'identifier clairement.»

«La situation économique est bonne, les gros dossiers comme la fusion municipale sont mieux acceptés. Ce que nous avons fait semble être apprécié à la pièce, mais pas apprécié globalement. Il y a une demande de changement, mais nous ne sommes pas capables d'identifier la cause», affirme M. Boucher.

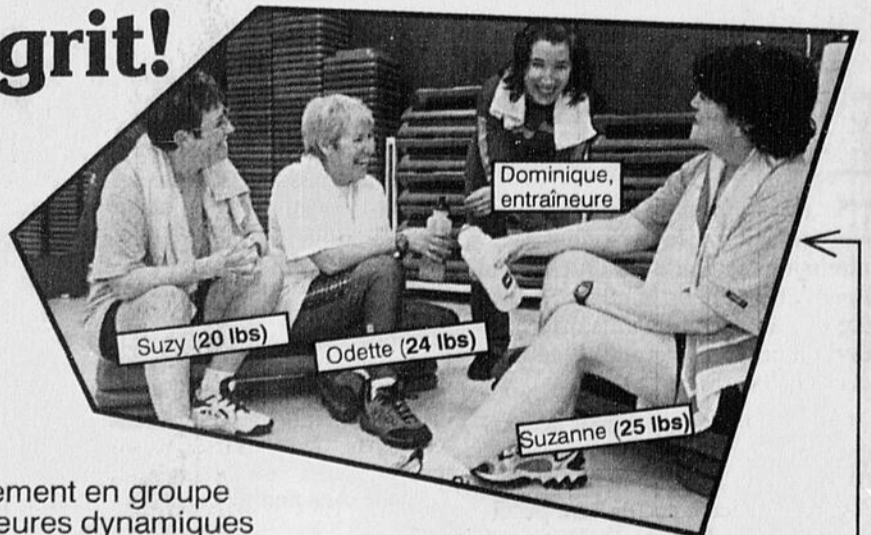
LOTO QUÉBEC		Résultats	
FINCO	Tirage du 2002-08-26	FINCO Special	
01 07 10 13 14 18 25 31 33 34		35 43 45 46 50 53 55 56 66 68	
Quick	Tirage du 2002-08-26	Extra	Tirage du 2002-08-26
512 3335		NUMÉRO: 641278	

Les modalités d'encadrement des tirages gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L.C. cette dernière a prévaloir.

Si vous avez un problème de jeu... MISE SUR TOI 1 866 502-JEU

C'est en s'amusant qu'on maigrit!

Brûle-calories



SESSION DE 8 SEMAINES
3 septembre au 26 octobre

SÉANCE D'INFORMATION
mardi 27 août, 19 h

Plan d'amaigrissement Supervisé

- Entraînement en groupe
- Professeures dynamiques
- Classes supervisées
- Supervision individuelle
- Menus variés
- Exercices progressifs
- Motivation

Sous les bons conseils de l'entraîneuse spécialisée, Isabelle, Jacinthe a perdu 64 livres.



822-2224

2154, rue King Ouest, Sherbrooke

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif
 RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin
 ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

Opinions

Les virages ratés

Ce ne sont pas les décès sur les routes en fin de semaine qui sont l'objet du propos. Il s'agit plutôt des virages ratés par les politiciens. Ils sont tout aussi dramatiques que sur les routes.

Bernard Landry, malgré des efforts louables en faveur des plus démunis et des familles, est celui dont le virage raté vers les préoccupations de la population laisse le plus de séquelles. À sa décharge, il n'a jamais été à l'aise au volant du véhicule usagé que lui a laissé Lucien Bouchard. Il a tenté quelques opérations pour retaper le châssis mais le moteur et la direction montrent des signes qui ne mentent pas.

À 18 pour cent dans les intentions

de vote, selon le sondage SOM réalisé pour le compte de Radio-Canada, le parti de M. Landry atteint un creux historique. Logiquement, le parti ne compte plus que sur sa base d'irréductibles qui ne jurent que par la souveraineté du Québec. Et encore! Le désir de changement des citoyens, pour le moment du moins, est plus fort que tout ou presque. Les scandales qui ont éclaboussé les grands partis au pouvoir y sont pour beaucoup. Le temps est le mince espoir auquel s'accrochent les stratèges péquistes.

Pour le moment, l'ouragan Mario Dumont n'a perdu aucune vitesse. Un message aussi très sérieux que doivent décoder les troupes libérales. Les promesses de mesures claires qui changeront le Québec sont plus né-



Maurice
 CLOUTIER

cessaires que jamais pour Jean Charest.

Sur la scène politique fédérale, le Parti conservateur est aussi passé maître dans l'art de rater les virages.

Tous les observateurs s'entendent sur la nécessité d'une alliance des forces de la droite dans un parti national capable d'offrir une alternative aux libéraux. Le chef Joe Clark a même annoncé son intention de quitter ses fonctions, ce qui ouvre la voie à plusieurs scénarios.

Néanmoins, le congrès national a pris fin dans un enthousiasme qui masque tout bonnement la réalité de ce parti. «Nous avons le sentiment que ce parti est de retour et qu'il est prêt à cesser de s'inquiéter de son statut et à commencer à regarder de quelle façon tendre la main afin de former (...) une coalition nationale en mesure de constituer un gouvernement national», a lancé Joe Clark. Chef de file de tous les Optimistes du pays, il remet encore à plus tard les

vraies questions.

Enfin, malgré ses déclarations, le ministre des Transports, Serge Ménard, a raté le virage à droite. Il est clair qu'il n'en veut pas et que seuls ses collègues peuvent encore le faire changer d'idée. L'allusion à une augmentation des accidents avec l'introduction de cette nouveauté sur les routes du Québec est plutôt faible.

Si l'on veut vraiment réduire les accidents, pourquoi ne pas mieux entretenir les routes, ne pas interdire aux conducteurs de manger au volant, ne pas interdire certains véhicules, ne pas imposer une amende à ceux qui conduisent avec le cellulaire dans une main?

Bien négocier les virages, c'est un art.

Tribune Libre

Castors: forçons la main de Mark Just

Il y a un an, le 5 juillet 2001, La Tribune titrait «Les Castors partent à l'attaque: objectif 1200 billets de saison». La veille, le Groupe de relance des Castors que j'avais le plaisir de présider, s'était donné comme mandat de doubler le nombre de détenteurs d'abonnements de saison. Nous avons réussi à moitié, le nombre passant de 600 à 900 et, si l'équipe avait performé sur la glace, nous aurions dépassé les 1000.

Mais cet été, les nouvelles sur l'équipe étaient plus encourageantes; l'embauche du meilleur instructeur de la ligue, le premier choix au repêchage, l'ajout de joueurs talentueux, bref tout était positif.

Nous, l'équipe des bénévoles avons continué à travailler dans l'ombre. Il fallait d'abord s'assurer de conserver les acquis de l'an dernier, plusieurs ne voulant pas renouveler leurs abonnements, l'équipe n'ayant pas suscité un grand intérêt lors de la dernière saison et, surtout, ne faisant aucun effort de marketing cet été (promotion, tournoi de golf, etc.). Ensuite, nous pensions poursuivre notre objectif d'atteindre les 1200 billets de saison vendus. Nous attendions un appel du directeur du marketing. Nous attendons toujours!

Puis est arrivé, cette nouvelle destructive du congédiement de Me Conrad Chapdelaine, celui qui incar-

ne le mieux la lutte pour la survie des Castors à Sherbrooke depuis plusieurs années. Comme marketing, on ne peut faire pire! Mais il ne faut pas tomber dans ce piège là.

Il faut donc s'en remettre à la volonté de la population et à celle des gens d'affaires de la région de Sherbrooke de faire augmenter l'assistance aux matchs des Castors et forcer Mark Just et ses acolytes à garder l'équipe à Sherbrooke. Car M. Just, il faut être honnête, a le droit d'exiger de faire des profits ou à tout le moins de faire ses frais.

Si les performances des Castors sont bonnes cette saison, ce sera à la population de manifester son intérêt.

Mario Lambert, président
 Surplec inc.

Opinions

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE?
 redaction@latribune.qc.ca

La Tribune
 1950, rue Roy
 Sherbrooke, J1K 2X8

Télécopieur 564-8098



paullaramee@sympatico.ca

Document

L'État doit investir prioritairement en éducation

En cette rentrée scolaire, les dirigeants et le personnel des commissions scolaires du Québec ont raison d'être fiers de la qualité croissante des services éducatifs offerts à près d'un million de jeunes Québécois et Québécoises.

Un récent sondage Léger Marketing révèle, en effet, une hausse de satisfaction de 19 % de la population à l'égard de l'école secondaire publique et de 8 % à l'égard de l'école primaire, au cours des dernières années. Nos écoles publiques répondent bien aux attentes de la population. Elles sont innovatrices, elles préparent des projets emballants animés par des enseignantes, des enseignants et du personnel scolaire passionnés pour leur métier.

Que ce soit des mesures pour contrer le décrochage scolaire, soutenir les élèves en difficulté d'apprentissage, stimuler l'apprentissage des élèves talentueux, former sur mesure des adultes en vue de répondre aux besoins en main-d'oeuvre qui doit être de plus en plus qualifiée, les commissions scolaires et les écoles publiques s'adaptent aux besoins exprimés par les milieux. Les commissions scolaires ont constitué, au fil des ans, d'impressionnantes alliances avec la communauté, le monde municipal, le milieu de la main-d'oeuvre et des affaires ainsi que le secteur de la santé et des services sociaux, pour faire de l'école le pivot de la communauté.

Mieux informer la population

Malheureusement, les réalisations extraordinaires de l'école publique québécoise sont trop peu connues et valorisées. Le réseau scolaire doit mieux faire connaître les objectifs, les valeurs, les services offerts et les résultats atteints

par les commissions scolaires et les écoles. Le réseau scolaire devra mettre plus d'effort à informer la population et plus particulièrement les parents. D'ailleurs, les sondages indiquent que plus la population connaît l'école publique, plus elle l'apprécie et avec raison puisque les élèves québécois se classent dans les premiers en sciences, en mathématiques et en lecture parmi les 32 pays de l'OCDE et ils sont parmi les meilleurs en mathématiques à l'échelle canadienne.

La fluctuation des clientèles

Les succès ne doivent pas nous faire perdre de vue les nombreux défis que le réseau scolaire devra relever au cours de l'année scolaire 2002-2003. Parmi les plus importants, mentionnons : la poursuite de la réforme au primaire et les débuts de l'appropriation de la réforme dans certaines écoles secondaires, la recherche de solutions pour faire face à la fluctuation des clientèles scolaires qui se traduit par une diminution de clientèle dans la plupart des commissions scolaires en régions. La fluctuation des clientèles se traduit également par des problèmes particuliers dans une dizaine de commissions scolaires en croissance. Certaines voient aussi leur clientèle diminuer au primaire et continuer à augmenter au secondaire.

Au cours de l'année scolaire 2002-2003, la clientèle scolaire passera, selon les estimations, de 978 000 élèves à 970 000. Les prévisions nous indiquent qu'il y aurait, en 2005-2006, 931 000 élèves dans le réseau des commissions scolaires avec les impacts que l'on connaît déjà sur le maintien des petites écoles.

La lutte au décrochage, la formation professionnelle courte, l'implantation de la politique de la formation continue, une information accrue aux parents et à la population par les commissions scolaires et les écoles, l'amélioration du financement du transport scolaire, les négociations des prochai-



André Caron

nes conventions collectives, la lutte à la pauvreté, le développement de partenariats entre les commissions scolaires, le monde municipal et le milieu des affaires pour favoriser le développement des régions, sont autant de défis pour ne pas dire d'obligations qui interpellent les commissions scolaires toujours avec l'objectif d'offrir des services de la meilleure qualité possible à nos élèves.

Pour lutter contre la pauvreté

Enfin, il faut que le gouvernement continue d'investir en éducation, le meilleur moyen pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. C'est également le meilleur moyen de permettre au Québec de connaître une croissance économique encore plus rigoureuse et une création d'emplois plus rémunérateurs.

Le Québec constitue un cas fort intéressant en ce qui concerne l'impact de l'éducation sur la croissance. Il est incontestable que la priorité que le Québec a accordée à l'éducation depuis la Révolution tranquille lui a permis de très bien se positionner dans la nouvelle économie du XXI^e siècle, soit l'éco-

nomie du savoir. La main-d'oeuvre qualifiée que l'on retrouve désormais au Québec en grand nombre a rendu possible la création d'emplois en haute technologie et le développement d'industries nouvelles et dynamiques telles que l'aéronautique, la biopharmaceutique, les télécommunications, l'informatique, le commerce électronique, le génie-conseil, etc.

Pour illustrer l'effort de rattrapage du Québec, mentionnons que, il y a 50 ans, les jeunes québécois de 25 ans avaient une scolarité moyenne de neuf ans par rapport à 11 ans en Ontario; aujourd'hui, la scolarité moyenne est grosso modo la même dans les deux provinces, soit 14 ans, ce qui est légèrement plus élevé qu'aux États-Unis. De plus, le Québec compte plus d'étudiants universitaires en administration et en finance (40 %) que partout au pays.

L'augmentation du niveau de scolarisation a aussi rendu les cadres d'entreprises et les travailleurs du Québec plus productifs et plus ouverts aux changements technologiques, de telle sorte que plusieurs secteurs traditionnels comme le meuble, le vêtement, le plastique, le transport, l'agroalimentaire, etc. ont également connu des développements importants.

Grâce à ces percées dans la «nouvelle économie» et à cette consolidation de l'ancienne, l'économie du Québec a connu une croissance économique et la création d'emplois.

Par ailleurs, selon une étude récente d'Emploi-Québec, près de 600 000 emplois seraient à combler au Québec d'ici 2005, en raison principalement du départ à la retraite de plusieurs baby boomers. Pour occuper ces emplois disponibles en abondance, il faudra certes que les jeunes soient formés adéquatement. Or, à cet égard, Emploi-Québec entrevoit déjà des difficultés à surmonter dans certains secteurs, dont celui des sciences naturelles et appliquées ainsi que le domaine technique et professionnel.

Investir en éducation est certes la voie à privilégier par le gouvernement pour créer les conditions d'une croissance économique vigoureuse et d'un développement social harmonieux. Des rapports de l'OCDE démontrent que plus une société investit dans l'éducation, moins elle aura à dépenser en assurance emploi et éventuellement en aide sociale.

La dignité des personnes

Cette éducation qui est la seule garantie d'autonomie et de dignité personnelle, les commissions scolaires la mettent à la portée de tous les enfants et tous les adultes. Pas seulement des enfants qui sont nés dans des familles riches. Pas seulement des enfants qui grandissent dans un milieu ou une famille déjà sensibilisés aux avantages de l'éducation et de la culture.

L'école publique est accessible à tous les jeunes et tous les adultes du Québec pour que toutes et tous, riches ou pauvres, profitent de l'essor de la société et pour que toutes et tous aident la société à grandir et à s'épanouir. C'est en instruisant davantage, en améliorant la persévérance scolaire, en multipliant le nombre des personnes capables d'innover, de créer, d'inventer, que le Québec produira à la fois la dignité des personnes et la richesse de la collectivité.

L'éducation, c'est le moteur d'une société! Seule une société construite sur l'éducation a le cœur qu'il faut pour bien traiter l'ensemble de ses citoyens et particulièrement conduire les démunis vers l'emploi et vers la dignité que donne l'emploi.

En ce début d'année scolaire, telles sont les valeurs fondamentales qui guident le système public d'éducation et que la Fédération et les commissions scolaires va continuer de promouvoir.

André Caron
 Président de la Fédération des
 commissions scolaires du Québec

Le marché de l'emploi s'assombrit dans la région

Gilles Fisette
SHERBROOKE

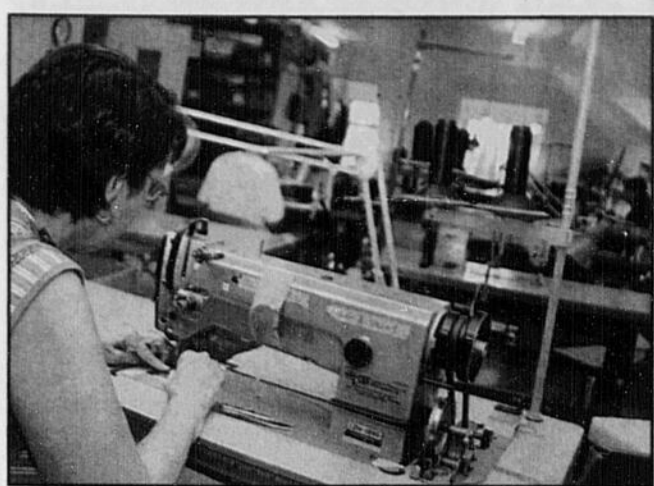
Le ciel du marché de l'emploi s'assombrit. Des nuages l'obscurcissent. Il y aura sûrement de l'orage cet automne dans la région de Sherbrooke.

C'est la « météo » que livre l'agence de placement Manpower, sur la base des résultats de son enquête trimestrielle sur le marché de l'emploi.

Selon la directrice du bureau régional de Manpower, Lyn Michaud, « cet automne n'est pas très prometteur pour les personnes en quête d'emploi dans la région de Sherbrooke. Alors que les derniers mois de l'année approchent, quelque 10 pour cent des employeurs interrogés augmenteront leurs effectifs cet automne, tandis que 20 pour cent planifient des coupures et les 70 pour cent qui restent ne s'attendent à aucun changement ».

Autre son de cloche

Chez Développement des ressources humaines Canada, l'économiste Danielle Pineault se montre davantage optimiste.



La Tribune, archives

Selon Manpower, cet automne n'est pas très prometteur pour les personnes en quête d'emploi dans la région de Sherbrooke.

Selon elle, « les indicateurs de l'emploi dans la région sont bons si on compare avec les dernières années ». Elle souligne ne pas connaître les modalités de l'enquête de Manpower. Toutefois, si on se base sur les résultats, il ressort quand même que 70 pour cent des employeurs prévoient de faire aucun changement... « mais rien ne dit qu'ils ne créeront pas d'emploi, en fin de compte ».

Pour sa part, Manpower rapporte que, l'an dernier, à pareille date, les employeurs étaient divisés: 23 pour cent projetaient de réduire leurs effectifs et un même 23 pour

cent pensaient embaucher. Il y a trois mois, les perspectives étaient davantage optimistes puisque 34 pour cent des employeurs disaient envisager l'embauche de nouveaux travailleurs.

Selon Manpower, l'embauche de cet automne devrait se faire dans la fabrication de biens durables et l'éducation. Les entreprises de construction, les sociétés de services ainsi que la fabrication de biens non durables planifient plutôt des coupes de postes alors que les grossistes et les détaillants ont des intentions mitigées.

« Les prévisions pour ce dernier trimestre sont les plus incertaines que j'aie jamais vues en cinq ans », a déclaré de son côté le vice-président et directeur général de Manpower Canada, Steve Walker. « Bien que l'optimisme des employeurs soit bien évident dans les secteurs habituellement actifs pour la saison, six des dix industries annoncent des niveaux de recrutement inférieurs à ceux qu'on a vus il y a un an », a-t-il déclaré en ajoutant qu'il est toutefois vrai que la quatrième trimestre est souvent l'une des périodes les plus restrictives de l'année en matière de recrutement.

Admestrie en faillite après des années d'inactivité

Gilles Fisette
gfishette@latribune.qc.ca
SHERBROOKE



Robert Morin

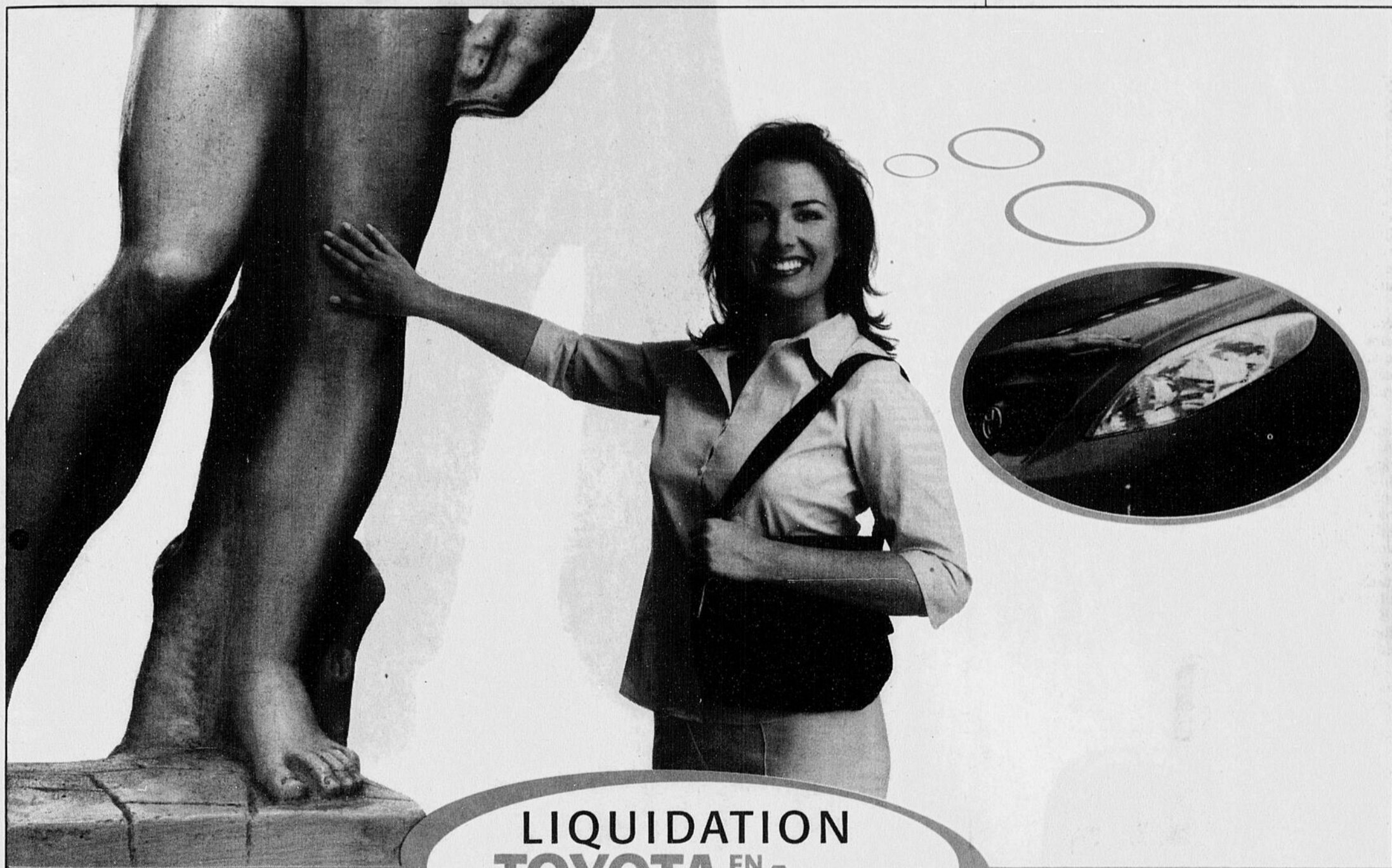
Le Groupe Admestrie, une entreprise présidée par l'homme d'affaires sherbrookoise Robert Morin, est maintenant en faillite après avoir été inactive au cours des dernières années.

Dans un avis publié, hier, le syndicat Ernst Young appelle en effet les créanciers à une première assemblée, laquelle se tiendra le 11 septembre, à Montréal. Le principal créancier du groupe est la Banque Nationale qui a obtenu une ordonnance de séquestre, en avril, entraînant ainsi la faillite.

Selon le dossier ouvert au bureau du Séquestre officiel, le Groupe Admestrie laisse des actifs de 700 000 \$ et un passif total de 1 747 000 \$, soit principalement des hypothèques et leurs intérêts.

Joint, hier, M. Morin a expliqué que le Groupe Admestrie est une entreprise inactive depuis « au moins huit ou neuf ans ». Cette filiale d'Admestrie était propriétaire de terrains à Saint-Élie et à Rock Forest, derrière l'hôtel de ville. Ces terrains avaient été acquis alors que le maire de l'époque, Gaétan Lavallée, nourrissait des projets d'expansion dans ce secteur. Comme les projets ne sont jamais allés plus loin, le potentiel de ces terrains avaient chuté.

Il va sans dire que la faillite du Groupe Admestrie n'affecte en rien les activités des autres entreprises dans lesquelles est impliqué M. Morin.



LIQUIDATION TOYOTA EN TÊTE

Camry LE 2002

299\$
prixACCÈS

par mois / location 48 mois
Comptant de 4 464\$
Transport et préparation inclus
Option 0\$ comptant également disponible à la location

- Moteur VTI-2,4 litres de 157 ch.
- Véhicule à émissions ultra faibles (ULEV)
- Consommation AUTOMATIQUE : 10,1 / 6,9 L / 100 km ville/route*
- Radiocassette AM-FM avec lecteur CD et 6 haut-parleurs
- Climatiseur
- Régulateur de vitesse



Rav4 2002

279\$
prixACCÈS

par mois / location 48 mois
Comptant de 3 160\$
Transport et préparation inclus
Option 0\$ comptant également disponible à la location

- Moteur VTI-2,0 litres de 148 ch.
- Véhicule à faibles émissions (LEV)
- Consommation MANUELLE : 10,6 / 8,0 L / 100 km ville/route*
- Traction intégrale
- Radio AM-FM avec lecteur CD et 4 haut-parleurs
- Volant inclinable
- Verrous de portières à verrouillage assisté



Highlander 2002

399\$
prixACCÈS

par mois / location 48 mois
Comptant de 4 583\$
Transport et préparation inclus
Option 0\$ comptant également disponible à la location

- Moteur V6 VTI-3,0 litres de 220 ch.
- Véhicule à faibles émissions (LEV)
- Consommation AUTOMATIQUE : 13,0 / 9,7 L / 100 km ville/route*
- Traction intégrale
- Radiocassette AM-FM avec lecteur CD et 6 haut-parleurs
- Système ABS et répartiteur électronique de force de freinage



DÉCOUVREZ UNE EXPÉRIENCE D'ACHAT TELLEMENT PLUS SYMPA AVEC ACCÈS TOYOTA
Accès à des prix justes et équitables sans aucuns frais cachés • Accès à de l'information
qui vous aidera à prendre une décision éclairée • Accès à des conseillers en produits
qui sont là pour vous renseigner et non pour vous mettre de la pression • Sympa, non? 1 888 TOYOTA-B • acces.toyota.ca



Toutes les Toyota comprennent l'assistance routière, un plein réservoir d'essence et des tapis protecteurs.
Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada Inc. SUR APPROBATION DE CRÉDIT PAR TOYOTA CRÉDIT INC., immatriculation, assurances et taxes en sus. * Offres de location au détail valables sur les modèles Rav4 2002 (HH20VM AA), Camry LE 2002 (BE32KP AA) et Highlander 2002 (HF21AP AA) neufs en stock. Premier versement de 320,90\$ (Rav4) / 343,91\$ (Camry LE) / 458,95\$ (Highlander), taxes incluses et dépôt de sécurité de 325\$ (Rav4) / 350\$ (Camry LE) / 475\$ (Highlander) exigibles au moment de la livraison. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 10¢ (Rav4 et Camry) et 15¢ (Highlander) du kilomètre excédentaire. Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000\$ de remise) peut différer selon le modèle. ** Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2002 pour le moteur indiqué. Photos à titre indicatif seulement. Offres d'une durée limitée. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.



TOYOTA
votre concessionnaire

«C'est moi qui
paye la tournée.»



Audiovox CDM-9100

0\$

Pour un temps limité et pour rien du tout, obtenez un téléphone **Audiovox CDM-9100** avec le forfait **week-end illimité** de Bell Mobilité à moins d'un dollar par jour. Pour plus de détails, passez à un magasin Espace Bell ou Bell Mobilité participants.

allez-y



L'offre prend fin le 31 octobre 2002 ou jusqu'à épuisement des stocks. Prix/offre peuvent être modifiés sans préavis. Prix du téléphone après rabais postal (taxes applicables avant rabais et promotion). Applicable aux nouvelles activations seulement avec un forfait postpayé de Bell Mobilité de 25\$ ou plus par mois avec un contrat de 24 mois.

Espace Bell

2700, rue King Ouest
(819) 823-9994

Carrefour de l'Estrie
(819) 565-1605

FUTURESHOP STEREO Dumoulin LA CABINE TÉLÉPHONIQUE

Aussi disponible chez les agents autorisés et dépositaires Bell Mobilité.